



Appel à contribution
Volume 3, numéro 1 – 2026
Questionner les types de discours en contexte africain

Dossier coordonné par Jeannette Yolande MBONDZI (CRELL, Université Omar Bongo, Gabon), Mireille Denise KISSI (LADYLAD, Université Félix Houphouët-Boigny, Côte d'Ivoire) & Abdoul Karim KONE (R2AD, Université Félix Houphouët-Boigny, Côte d'Ivoire)

Présentation

Discipline transversale, l'Analyse du discours (AD) s'est constituée au croisement de plusieurs traditions intellectuelles, notamment la linguistique, la philosophie, la sociologie et les sciences de la communication. L'une de ses préoccupations majeures est la typologie des discours, c'est-à-dire la catégorisation des productions discursives en fonction de leurs spécificités linguistiques, pragmatiques et socio-historiques. Avant l'émergence de l'AD comme discipline autonome, la classification des discours trouvait déjà ses racines dans la rhétorique antique. Aristote distinguait trois métagenres : le discours délibératif, le discours judiciaire et le discours épideictique.

Dans les années 1960-1970, l'AD moderne s'est développée à partir des travaux de chercheurs tels que Michel Foucault¹, Michel Pêcheux² et les linguistes de l'École française d'Analyse du discours. Son objectif central était de comprendre les mécanismes de construction du sens et les rapports de pouvoir à travers les discours.

L'un des enjeux majeurs en AD réside dans la difficulté de proposer une typologie stabilisée des discours. En effet, une typologie trop rigide risquerait d'effacer les dynamiques discursives et l'hybridité des formes contemporaines (médias sociaux, discours institutionnels, discours

¹ Michel Foucault (1969) met l'accent sur les formations discursives, définissant les discours comme des ensembles structurés par des règles implicites régissant ce qui peut être dit dans un cadre donné.

² Michel Pêcheux (1975) développe une approche matérialiste du discours, influencée par le marxisme et la psychanalyse, où la typologie des discours est liée aux idéologies et aux appareils d'État.

militants, etc.). Les catégorisations discursives procèdent dès lors davantage d'une approche prototypique : les discours y sont définis par un faisceau de critères plutôt que par des catégories fixes. Parmi ces critères figurent le contexte socio-historique, la variation des supports (discours oral, écrit, médiatique, numérique) et les enjeux de réception (un même discours pouvant être interprété différemment selon les publics).

Classer les discours revient aussi à adopter une certaine vision du monde : les typologies ne sont donc jamais neutres et peuvent servir à légitimer certains discours tout en marginalisant d'autres. Aujourd'hui, les progrès technologiques, les transformations sociales, la diversification des contextes sociopolitiques et médiatiques ainsi que les reconfigurations géopolitiques influencent profondément les pratiques langagières. En rappelant le principe fondateur de l'AD – analyser les formes et fonctions des discours en les articulant à leurs ancrages sociaux, politiques et idéologiques –, la classification des discours apparaît comme un enjeu à la fois central et complexe, les discours étant par nature dynamiques et évolutifs au gré des contextes et des situations de communication.

Concept pluriel dans ses dimensions, le contexte peut être linguistique, situationnel, institutionnel ou socio-historique. Il peut également être large ou restreint. De plus, il a la capacité de reconfigurer la réception d'un discours selon le lieu, le moment, le support, l'auditoire et l'émetteur. Enfin, le contexte participe à la fois des rapports de pouvoir véhiculés par le discours et des stratégies discursives. Ainsi, certains discours, comme le discours médical, sont légitimés par des institutions, tandis que d'autres – tels les discours militants ou populaires – sont disqualifiés ou marginalisés. Le contexte a également une fonction de régulation, en influençant ce qu'il est possible de dire ou non (censure, liberté d'expression, etc.).

Les transformations sociales, politiques et culturelles posent une question fondamentale : les typologies classiques des discours, élaborées dans des contextes occidentaux et institutionnels, peuvent-elles réellement rendre compte des nouvelles formes discursives africaines, caractérisées par leur fluidité, leur hybridité et leur ancrage dans des pratiques socioculturelles spécifiques ?

Axes de réflexion

À notre avis, une révision de ces typologies semble nécessaire pour intégrer pleinement ces dynamiques émergentes. Nous en proposons quelques axes (non exhaustifs) de réflexion :

- Le contexte sociohistorique et les enjeux de domination à l'œuvre ;
- Le contexte sociolinguistique ;
- L'oralité et les formes discursives traditionnelles ;
- La dynamique des nouveaux espaces discursifs : médias et numérique ;
- Les enjeux politiques et identitaires de la typologie des discours ;
- La communication ritualisée.

En conclusion, l'analyse des discours en contexte africain invite à repenser les typologies classiques à la lumière des spécificités culturelles, historiques et sociales propres au continent. Une simple transposition des modèles occidentaux apparaît insuffisante, voire réductrice, face à la richesse et à la diversité des formes discursives africaines. Une typologie des discours

ancrée dans les réalités africaines suppose une réflexion critique reconnaissant la pluralité et la complexité des dynamiques discursives du continent. Les propositions attendues devraient dépasser les cadres descriptifs traditionnels pour mettre en évidence des spécificités argumentatives, énonciatives et syntaxiques susceptibles de redéfinir les types et les genres de discours.

Bibliographie

- Adam, J.-M. (1999). *Linguistique textuelle. Des genres de discours aux textes*. Paris : Nathan.
- Amossy, R. (2021). *L'argumentation dans le discours*. Paris : Armand Colin.
- Angenot, M. (1982). *La parole pamphlétaire. Typologie des discours modernes*. Paris : Payot, coll. « Langages et sociétés ».
- Anscombre, J.-C., Ducrot, O., & al. (1995). *Théorie des topoï*. Paris : Kimé.
- Authier-Revuz, J. (1995). *Ces mots qui ne vont pas de soi. Boucles réflexives et non-coïncidences du dire*. Paris : Larousse, coll. « Sciences du langage ».
- Bakhtine, M. (1977). *Le marxisme et la philosophie du langage. Essai d'application de la méthode sociologique en linguistique*. Paris : Minuit, coll. « Le sens commun ».
- Bensebia, A. A., Lezou Koffi, A.-D., & Tabet-Aoul, Z. (2021). L'analyse du discours en Afrique francophone : État des lieux, pratiques et perspectives. *ALTRALANG Journal*, 3. Consulté sur <https://www.univ-oran2.dz/revuealtralang/index.php/altralang/issue/view/6>
- Benveniste, É. (1966). *Problèmes de linguistique générale* (Vol. 1). Paris : Gallimard.
- Bohui, H. D. (2024). Les avertisseurs communicationnels : formes, fonctionnement et enjeux d'un fait de discours. *Magana. L'analyse du discours dans tous ses sens*, 1(2). <https://doi.org/10.46711/magana.2024.1.2.1>
- Boré, C., & Laborde-Milaa, I. (2007). *Les genres : corpus, usages, pratiques. Le Français aujourd'hui*, (159), décembre.
- Burger, M., Thornborrow, J., & Fitzgerald, R. (dir.). (2017). *Discours des réseaux sociaux : enjeux publics, politiques et médiatiques*. Bruxelles : De Boeck Supérieur.
- Charaudeau, P., & Maingueneau, D. (2002). *Dictionnaire d'analyse du discours*. Paris : Seuil.
- Chevillard, J.-L., Colombat, B., Fournier, J.-M., Guillaume, J.-P., & Lallot, J. (2007). L'exemple dans quelques traditions grammaticales (formes, fonctionnement, types). *Langages*, (166), 5-31.
- Djilé, D. (2020). Décentrer l'énonciation numérique. De l'acceptation universelle aux pratiques africanisées du trolling et du *grammar nazisme*. *Communication & Langages*, (205), 57-75. Paris : Presses Universitaires de France.
- Durand, G. (1965). *Le sacré et le profane* [Thèse de doctorat]. Université de Québec.
- Jacques, M.-P., & Charles, É. (2018). Guider la réécriture dans l'enseignement supérieur : analyse de pratiques enseignantes. *Le Français aujourd'hui*, (203), 135-146.
- Kerbrat-Orecchioni, C. (2005). *Le discours en interaction*. Paris : Armand Colin.
- Kissi, M. D. (2022a). Enjeux argumentatifs de la formule « Ivoirien nouveau » dans le discours électoral du candidat Alassane Ouattara aux présidentielles ivoiriennes de 2015. *En-Quête*, (35), 120-131.
- Kissi, M. D. (2022b). Rhétorique de polarisation et construction de l'ethos collectif dans le discours électoral ivoirien. *Revue LiLaS*, hors-série, 56-71. ISSN 2709-5002.
- Kissi, M. D. (2023). Discours, contre-discours et construction sémantique des slogans de la présidentielle ivoirienne de 2020 sur les réseaux sociaux. *Graphies francophones*, numéro spécial 5, 59-71. ISSN 2789-1674.
- Koné, A. K. (2022). Modalités de la dimension interactionnelle du discours politique numérique. *Revue LiLaS*, hors-série, Journée d'étude et lancement du R2AD.

- Kra Akoua Adayé, N., & Koné, A. K. (2024). Citoyenneté numérique en Côte d'Ivoire : le cas de Vincent Toh Bi Irié. *Magana. L'analyse du discours dans tous ses sens*, 1(1), 77-104. <https://doi.org/10.46711/magana.2024.1.1.4>
- Laborde-Milaa, I. (2007). Des genres médiatiques aux genres didactiques : quelles transmutations ? *Le Français aujourd'hui*, (159), 47-54.
- Lardellier, P. (2003). *Théorie du lien rituel. Anthropologie et communication*. Paris : L'Harmattan.
- Lévi-Strauss, C. (2014). *Anthropologie structurale II*. Paris : Plon.
- Lezou Koffi, A.-D. (2018). Pour une lecture du zougloou comme pratique discursive interculturelle. *Argumentation et Analyse du Discours*. Consulté sur <http://journals.openedition.org/aad/2755>
- Lezou Koffi, A.-D. (2022). Quels contextes pour une Analyse du discours africaine (ADA) ? In Sy, K., Lezou Koffi, A.-D., Bohui, D. H., & Mbow, F. (dir.), *L'Analyse du discours en Afrique francophone : état des lieux, objets, enjeux, perspectives* (Vol. 1, pp. 8-17). Saint-Louis : Université Gaston Berger, GRADIS.
- Lezou Koffi, A.-D. (2024). Les avertisseurs communicationnels africains. Contribution à une aventure théorique. *Magana. L'analyse du discours dans tous ses sens*, 1(2). <https://doi.org/10.46711/magana.2024.1.2.3>
- Maingueneau, D. (2021). *Discours et analyse du discours : une introduction* (2e éd.). Paris : Armand Colin.
- Maingueneau, D., & Charaudeau, P. (2002). *Dictionnaire d'analyse du discours*. Paris : Seuil.
- Matsanga Mackosso, G. F. (2017). Oralité et création : le dynamisme de la palabre traditionnelle chez les Punu du Gabon. *Régalias*, (2b), 6-19.
- Mbondzi, J. Y. (2022). Le co-discours dans le mariage traditionnel au Gabon : hybridation et coexistence discursives. *GRADIS*, vol. 1, hors-série n°1, 145-157.
- Mbondzi, J. Y. (2022). Fonctions argumentatives du discours parémiologique dans les rituels funéraires des Punu, peuple du Sud-Gabon. *Publicrell*, 4, 323-343.
- Mbondzi, J. Y., & Mihindou, D. (2023). Sexe et sexualité dans le chant rituel des jumeaux chez les Bapunu du Gabon. *Revue LiLaS*, (6), 12-29.
- Ngalasso-Mwatha, M. (dir.). (2010). *L'imaginaire linguistique dans les discours littéraires, politiques et médiatiques*. Pessac : Presses Universitaires de Bordeaux.
- Pêcheux, M. (1982). *Genèse et structure du discours*. Paris : Éditions Sociales.
- Raby, V. (2017). Points de vue sur l'énoncé et typologies propositionnelles dans la grammaire générale française (XVIIe-XVIIIe siècles). *Langages*, (205), 103-116.
- Sandré, M. (éd.). (2009). *Analyse du discours et contextes*. Limoges : Éditions Lambert Lucas.
- Sy, K., Lezou Koffi, A.-D., Bohui, D. H., & Mbow, F. (dir.). (2022). *L'Analyse du discours en Afrique francophone : état des lieux, objets, enjeux, perspectives*. Actes des journées d'études et de lancement du R2AD. Mélanges offerts au Professeur Momar Cissé. Saint-Louis : Université Gaston Berger, GRADIS.
- Van Gennep, A. ([1909] 1981). *Les rites de passage*. Paris : Picard.

Conditions de soumission

La revue *Magana* publie exclusivement en langue française, mais peut exceptionnellement admettre des textes en anglais ou en d'autres langues si elle dispose d'une ressource humaine circonstancielle pour les évaluer et les réviser. Elle pratique l'évaluation par les pair-e-s (*peer-review*) et dispose d'une politique antiplagiat arrimée à celle du [Grenier des savoirs](#). Les résumés ainsi que les textes définitifs seront exclusivement soumis en ligne aux adresses suivantes : jeannettembondzi@gmail.com ; mireille.kissi@gmail.com ; abdoulkone00@gmail.com.

Avant l'envoi des textes définitifs, les auteurs et autrices sont prié-e-s de télécharger la [feuille de style](#) et de respecter scrupuleusement les normes de présentation qu'ils ou elles trouveront à cette adresse :

<https://www.revues.scienceafrique.org/adilaaku/politiques/instruction-aux-auteurs-et-aux-autrices/>

Calendrier

Ouverture de l'appel : 03 novembre 2025

Date limite de réception des résumés : 29 décembre 2025

Réponse aux auteurs et autrices après évaluation de la proposition : 10 janvier 2026

Réception des textes complets : 30 mars 2026

Publication du volume : juin 2026

Comité de rédaction

- Ibrahima BA (Université Cheikh Anta Diop, Sénégal);
- Moussa COULIBALY (Université Assane Seck, Sénégal);
- Demba Tillel DIALLO (Université Cheikh Anta Diop, Sénégal);
- Donald DJILÉ (Université Alassane Ouattara, Côte d'Ivoire);
- Mireille Denise KISSI (Université Félix Houphouët-Boigny, Côte d'Ivoire);
- Clémentine LOKONON (Institut Universitaire Panafricain, Bénin);
- Christian MANGA (Université de Buea, Cameroun);
- Jeannette MBONDZI (Université Omar Bongo, Gabon);
- Danon Anicet MOROKO (Université Félix Houphouët-Boigny, Côte d'Ivoire);
- Liliane Surprise OKOME ENGOUANG (École Normale supérieure, Gabon);
- Ousmane SIDIBE (Université de San Pedro, Côte d'Ivoire).

Comité scientifique

- Amadou Ouattara ADOU (Université Félix Houphouët-Boigny, Côte d'Ivoire).
- Hilaire Djédjé BOHUI (Université Félix Houphouët-Boigny, Côte d'Ivoire);
- Momar CISSE (Université Cheikh Anta Diop, Sénégal);
- Nanourougo COULIBALY (Université Félix Houphouët-Boigny, Côte d'Ivoire);
- Luca GRECO (Université de Lorraine, France);
- Dorgelès HOUËSSOU (Université Alassane Ouattara, Côte d'Ivoire);
- Eni ORLANDI (Unicamp – Université d'État de Campinas, Brésil);
- Adamou Amadou SAIBOU (ENS, Université Abdou Moumouni, Niger);
- Kalidou SY (Université Gaston Berger, Sénégal);
- Pascal TOSSOU (Université d'Abomey Calavi, Bénin);
- Monica ZOPPI (Unicamp – Université d'État de Campinas, Brésil).